

# DEVENIR OPERATEUR DE CHANTIER AMIANTE SOUS-SECTION 4



## OBJECTIFS

- Identifier les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Savoir appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Savoir mettre en oeuvre les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et appliquer un mode opératoire



### Durée

**14**  
**2**  
HEURES  
JOUR(S)



### Pré requis

Savoir communiquer en français (comprendre et parler). Détenir une attestation médicale d'aptitude au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail.



### Public concerné

Toute personne chargée d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures et du mode opératoire. Cette formation correspond à la formation dite initiale. Elle peut également concerner les personnels opérateurs en recyclage ayant peu pratiqué, voire pas à jour des évolutions techniques ou réglementaires. Il convient de rappeler que les compétences évaluées se doivent de traiter des 3 niveaux d'empoussièrément, l'ensemble des compétences acquises et évaluées sur 2 jours en formation initiale ne peut être revu sur 1 jour, durée minimale proposée en formation de recyclage

## TYPE DE FORMATION : Présentiel

## PROGRAMME

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé
- Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification
- Principales exigences réglementaires
- Prévention du risque amiante
- Suivi médical
- Rôle des acteurs sécurité santé
- Application des méthodes de travail, procédures opératoires sur chantier école
- Utilisation et limites des équipements de protection
- Gestion des déchets
- Détection de situations d'urgence ou anormales, conduite à tenir
- Évaluations (théoriques et pratiques)

## MOYENS TECHNIQUES & PEDAGOGIQUES

- Exposés suivis d'exercices
- Chantier école (plus de 200 m<sup>2</sup>) permettant des mises en situations réelles (dalles de sol, colle, flocage, faux plafonds, canalisation en fouille, enrobés, plaques de couverture, matériels électriques, brides, etc.) et mettant en oeuvre l'ensemble des équipements de sécurité imposés par la réglementation dans le cadre d'activités allant jusqu'aux plus exposantes (niveau 3)
- Utilisation de supports digitaux pendant l'animation (films, tutoriels, etc.)

## MODALITES

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention (EPI non exposés au risque amiante)).

- Épreuve théorique : a minima 20 minutes
- Epreuve pratique : environ 1 heure
- Attention : la délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipés de douches)

## DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques.

## ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation.

La convocation et la convention vous seront envoyées  
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur